

ANNEXE AU COMMUNIQUE
DU CONSEIL DES MINISTRES DU 08 AVRIL 2020
RELATIVE AUX MESURES INDIVIDUELLES

1- Au titre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances;

- Sont nommées Membres du Comité Consultatif du Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao, dénommé « Le Conseil du Café-Cacao », les personnes ci-après :

Représentants de l'Etat

- 1) Au titre de la Présidence de la République :
 - Monsieur **Lambert Kouassi KONAN** ;
- 2) Au titre de la Primature :
 - Monsieur **ANGNIMAN Ackah Pierre** ;
- 3) Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :
 - Madame **Minatou Fanta COULIBALY-KONE** ;
- 4) Au titre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :
 - Monsieur **KONIN Kabran** ;
- 5) Au titre du Ministère du Commerce et de l'Industrie :
 - Monsieur **MANLAN Michel** ;
 - Monsieur **Albert KOUATELAY** ;
- 6) Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat :
 - Monsieur **KEITA Moctar Michel Djèpa**.

Représentants des producteurs

- Monsieur **KOUAKOU Tano Fidel** ;
- Monsieur **DEBA MLANHOUE Alfred** ;
- Madame **BAKAYOKO Alimata**.

Représentants de l'Interprofession de la Filière Café-Cacao et de l'Organisation Professionnelle des Banques et Assurances

1) Au titre du Collège des Banques et Assurances :

- Monsieur **Daouda Coulibaly**;

2) Au titre du Collège des Acheteurs :

- Monsieur **BAMBA Mamadou Adama** ;

3) Au titre du Collège des Exportateurs :

- Monsieur **KONE Ismaël Mamadou Pierre** ;
- Monsieur **Stéphane APOQUE**.

4) Au titre du Collège des Broyeurs :

- **Monsieur TETE Germain**.

- Sont nommées Membres du Conseil d'Administration du Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao, dénommé « Le Conseil du Café-Cacao », les personnes ci-après :

Représentants de l'Etat

1) Au titre de la Présidence de la République :

- Monsieur **Lambert Kouassi KONAN** ;

2) Au titre de la Primature :

- Monsieur **KESSE Feh Lambert**;

3) Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :

- Monsieur **SOUMAHORO Dely**;
- 4) Au titre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :
- Monsieur **COULIBALY Siaka Minayaha**;
- 5) Au titre du Ministère du Commerce et de l'Industrie :
- Monsieur **ESSO Loesse Jacques**;
 - Monsieur **Kaladji FADIGA** ;
- 6) Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat :
- Madame **Françoise VALLET-COULIBALY**.

Représentants des producteurs

- Monsieur **COULIBALY Idriss** ;
- Monsieur **BOTI Bi Zoua** ;
- Madame **KOUAGLOU Victorine**.

2-Au titre du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste;

Sont nommées Membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Développement Informatique, en abrégé SNDI, les personnes ci-après :

- Monsieur **Arthur ALOCO**, représentant le Président de la République ;
- Monsieur **MEBETI DOSSO**, représentant le Premier Ministre ;
- Monsieur **DOSSO Sinaly**, représentant le Ministre chargé de la Sécurité et de la Protection Civile ;
- Monsieur **HIEN TOTO Jean-Paul**, représentant le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- Monsieur **KALLO Mamadou**, représentant le Ministre chargé de l'Economie Numérique et de la Poste ;
- Monsieur **OUATTARA Fétigué**, représentant le Ministre chargé de l'Equipeement et de l'Entretien Routier ;

- Monsieur **OUATTARA KLO Georges**, représentant le Ministre chargé du Commerce et de l'Industrie ;
- Monsieur **SEKA SEKA Clément**, représentant le Ministre chargé de la Fonction Publique ;
- Monsieur **Tiédié TRAORE**, représentant le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

3-Au titre du Ministère de la Communication et des Médias:

- Sont nommées membres de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, en abrégé « HACA », les personnes ci-après:
 - Maître **Réné BOURGOUIN**, représentant le Président de la République, Président ;
 - Madame **Carmel MEREHB**, représentant le Président de l'Assemblée Nationale, membre ;
 - Monsieur **Marcel ASSIE**, représentant le Ministre chargé de la Communication, membre ;
 - Monsieur **Bafétégué SANOGO**, représentant le Ministre chargé de l'Economie et des Finances;
 - Monsieur **Arsène Konan YAO**, représentant le Ministre chargé du Budget, membre ;
 - Monsieur **Ibrahima CISSE**, représentant les professionnels de l'édition, membre.
- Sont nommées membres du Conseil de l'Autorité Nationale de la Presse, en abrégé ANP, les personnes ci-après :
 - Monsieur **KONE Samba**, représentant le Président de la République, Président ;
 - Monsieur **KOUAME Abo Faustin**, représentant le Président de l'Assemblée Nationale ;
 - Monsieur **BAMBA Hamidou**, représentant le Ministre chargé de la Communication ;
 - Madame **OUATTARA Mono Boyaga Hortense épouse SERY**, représentant le Conseil Supérieur de la Magistrature ;

- Monsieur **COULIBALY Jean-Claude**, représentant les Organisations professionnelles de journalistes ;
- Monsieur **ANGOA Tché Victorien**, représentant les Organisations professionnelles de journalistes ;
- Monsieur **TRA Bi Charles Lambert**, représentant les Directeurs de Publication ;
- Monsieur **YAO Kouakou Patrice**, représentant les éditeurs de presse ;
- Monsieur **SERME Lassina**, représentant les producteurs d'information numérique ;
- Monsieur **ASSOMOLLI Konan Télesphore**, représentant les distributeurs de presse ;
- Monsieur **KAMATE Banhouman**, représentant les Organisations de défense des droits humains ;
- Madame **AMBOFO Sakia**, représentant les Agences Conseil en Communication ;
- Madame **BAFLAN MANDHE Patricia Epouse HOLOUALI**, représentant les imprimeurs.